Services à la personne
Agence nationale

Septembre 2011

ANSPnews

Édito

Par Olivier Wickers,
Directeur général de l'ANSP

L'Agence nationale des services à la personne vous a suffisamment répété que le monde changeait, qu'il fallait innover, développer la qualité, organiser des services efficacement pour ne pas s'appliquer à elle-même ces saints principes.

Depuis l'adoption de ses axes stratégiques par le Conseil d'administration du 19 mai dont la newsletter avait déjà fait état, l'Agence s'est organisée en équipes projets.

A cette fin, elle s'est réunie en séminaire le 15 septembre 2011 pour déterminer des feuilles de routes, des calendriers, établir sa cartographie d'acteurs car l'ensemble de ces chantiers destiné à améliorer collectivement efficacité et visibilité des services à la personne ne saurait être conduit sans que cela soit en lien avec l'ensemble des partenaires, offreurs de services, employeurs, salariés, dans toutes les dimensions des services à la personne, communication, performance, prix, etc.

Plus que jamais dans des périodes troublées, notamment au regard des crises des finances publiques, un secteur comme le nôtre qui fait largement appel à ces mêmes financements publics doit se doter des moyens d'être force de proposition et tel est l'objet du rôle de l'Agence que d'accompagner les acteurs dans la formalisation de ces propositions.

http://www.servicesalapersonne.gouv.fr

L'ÉVÉNEMENT

LES CCAS, LE SERVICE PUBLIC DES SERVICES À LA PERSONNE

Un grand nombre de centres communaux d'action sociale se sont investis dans le secteur des services à la personne. En particulier dans les zones rurales et auprès des publics fragiles. Lire p.2

Lire p.3

CÔTÉ **PROS**

Dans la peau d'un enfant ou d'un vieillard

Se retrouver subitement dans le corps d'un bambin de 2 ans ou dans celui d'un homme de 85 : c'est une expérience à vivre au Salon des services à la personne. But du jeu : sensibiliser aux accidents domestiques.

Lire p.4

EN **VUE**

Le site de l'ANSP fait sa mue

Plus claire et plus pratique, la nouvelle version du site Web de l'ANSP a été mise en ligne le 2 septembre. Présentation avec Joachim Soëtard, directeur de la communication et du marketing.

Lire p.6

PRÈS DE CHEZ **VOUS**

Garde d'enfant : la solution du domicile

Les services à la personne offrent une alternative au manque de place en structures d'accueil, tout en bénéficiant des avantages fiscaux des services à la personne et d'un coup de pouce de la Caf.

L'ÉVÉNEMENT

LES CCAS, LE SERVICE PUBLIC DES SERVICES À LA PERSONNE

Françoise Nouhen
3e vice-présidente de l'Union nationale des CCAS

« 25 % des heures de service à domicile en France sont effectuées par les CCAS ou par les CIAS (centres intercommunaux) », affirme Françoise Nouhen, la 3e vice-présidente de l'Union nationale des CCAS[1]. Un résultat d'autant plus remarquable que les CCAS n'interviennent pas sur certains créneaux comme les soins esthétiques ou le soutien scolaire. « Nous gérons peu de prestations dites de confort, confirme Françoise Nouhen. Notre vocation est d'intervenir auprès des publics fragiles et dépendants : personnes âgées, petite enfance et handicapés, indépendamment des conditions de ressources de chacun. »

➲ Les services plus généralement portés par les CCAS sont l'aide ménagère et le portage de repas (ses deux missions "historiques" dans le domaine de l'aide aux personnes), suivis de la téléalarme, du transport à la demande, des petits travaux et de la garde d'enfants[2]. La loi Borloo de 2005 et l'évolution de la société ont amené les CCAS à étoffer leur offre au cours des dernières années (nos lecteurs en trouveront un exemple dans la rubrique Focus métier).

Qu'il intervienne comme prestataire ou comme mandataire, le CCAS se fixe pour objectif d'être présent là où le tissu associatif et le secteur privé font défaut ou couvrent insuffisamment le territoire. C'est manifeste en milieu rural. Il apparaît en effet que la moitié des services gérés par le réseau des CCAS/CIAS le sont sur des zones comprises entre 5 000 et 20 000 habitants. On constate aussi que ce sont les villes de 3 500 à 5 000 habitants qui proposent le plus grand nombre de services à la personne, et non pas les villes les plus importantes comme on pourrait l'imaginer[2].

➲ Ces chiffres mettent en lumière la mission de service public des CCAS. « Les CCAS interviennent souvent là les associations ou les entreprises ne souhaitent pas intervenir pour différentes raisons, souligne Françoise Nouhen. C'est un choix politique pour une commune que de créer un service à la personne et d'en confier la gestion à son centre communal d'action sociale. » Rappelons au passage que le maire est président de droit du CCAS et que son conseil d'administration se compose pour moitié de conseillers municipaux. « L'offre du CCAS doit être complémentaire de l'offre existante, précise la vice-présidente de l'Unccas, mais elle rentre aussi forcément dans une forme de concurrence à partir du moment où les bénéficiaires ont le libre choix de leur intervenant. Personne n'a le monopole et personne ne couvre un secteur à lui tout seul. »
Pour autant, les CCAS sont soumis aux mêmes règles et aux mêmes obligations que les autres acteurs des services à la personne. Une exception : ils sont dispensés de la condition d'activité exclusive.

(Informations recueillies auprès de l'Unccas : www.unccas.org)

(1) Françoise Nouhen est aussi membre du conseil d'administration de l'ANSP au titre de l'Unccas, présidente de l'Union des CCAS du Puy-de-Dôme, adjointe au maire de Clermont-Ferrand en charge des affaires sociales, et vice-présidente du CCAS de la ville.
(2) Ces éléments sont tirés de l'enquête Unccas-ANSP de juin 2010 sur le secteur public des services à la personne.

L'avis de **Sabine Jeuch,**
Responsable de l'action sociale à l'ANSP

➲ « Un rôle considérable »

« Les CCAS sont des acteurs historiques des services à la personne, puisque qu'ils font du service ménager et du portage de repas à domicile depuis longtemps. Avec la loi Borloo, ils ont élargi le champ de leurs prestations. Même si leur nombre est relativement restreint — on compte 1 250 CCAS et CIAS sur 26 000 organismes agréés —, leur rôle est considérable puisqu'ils interviennent auprès de publics fragiles et dans des territoires déficitaires. Ils assurent un véritable service de proximité. L'ANSP a signé une première convention avec l'Unccas en 2009 pour mieux connaître les spécificités du secteur public des services à la personne, qui comprend aussi 250 communes, communautés de communes, syndicats intercommunaux et groupements de coopération sociale et médico-sociale. Cette convention va être renouvelée. Elle est destinée à aider l'Unccas à faire face aux enjeux de la professionnalisation du secteur. »

➲ Un CCAS sur deux

52 % des CCAS et CIAS adhérents à l'Unccas déclarent gérer un ou plusieurs services à domicile, selon l'enquête "Panorama des domaines d'intervention des CCAS et CIAS" datée de mai 2011. L'Unccas fédère 3 850 adhérents représentant 6 000 communes, dont la quasi-totalité des villes de plus de 10 000 habitants. Soit 44 millions de Français (68 % de la population). Il apparaît aussi que les CCAS/CIAS gèrent en moyenne trois types de services, et assurent un maillage territorial important, gérant de ce fait de petites structures dans des zones plutôt rurales.

L'ÉVÉNEMENT

LES CCAS, LE SERVICE PUBLIC DES SERVICES À LA PERSONNE

➲ Un congrès et un salon

Le 64e congrès de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale se tiendra les 27 et 28 septembre au Palais des congrès à Paris. Olivier Wickers, directeur général de l'ANSP y interviendra. En même temps et au même endroit se déroulera le Salon Santé Social Expo, qui est destiné aux acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux. L'Agence nationale des services à la personne répondra à vos questions sur le stand 117.

Profitons-en pour rappeler que les CCAS et CIAS représentent un budget consolidé de 2,6 milliards d'euros et qu'ils emploient près de 110 000 personnes.

Santé Social Expo :
http://www.salons.groupemoniteur.fr/sante_social_expo/

ACTU CESU

Le Cesu à la portée de tous

➲ La rubrique Cesu profite de la refonte du site de l'ANSP pour gagner en lisibilité.

Le Cesu c'est compliqué ? Qu'à cela ne tienne. La rubrique dédiée au Chèque emploi service universel sur le site de l'ANSP en explique le mécanisme. Et ce avec d'autant plus d'efficacité qu'elle s'est mise au diapason de la nouvelle version du site mise en ligne le 2 septembre dernier : elle est à la fois mieux structurée et plus pédagogique qu'avant. La rubrique, dans sa nouvelle version, propose elle aussi une entrée par profils : que l'on soit utilisateur ou financeur du Cesu, ou bien professionnel des services à la personne, on accède directement au mode d'emploi correspondant à son statut. En prime, plusieurs liens apportent une réponse aux questions pratiques les plus courantes. Par exemple : comment encaisser les Cesu préfinancés quand on est salarié en emploi direct, ou bien comment faire sa déclaration de revenus pour bénéficier de la réduction ou du crédit d'impôt. Et si vous vous demandez quelle est la différence entre Cesu déclaratif et Cesu préfinancé ?... la rubrique Cesu du site de l'ANSP est faite pour vous.

CÔTÉ PROS

Dans la peau d'un **enfant** ou d'un **vieillard**

➲ Se retrouver subitement dans le corps d'un bambin de 2 ans ou dans celui d'un homme de 85 : c'est une expérience à vivre au Salon des services à la personne. But du jeu : sensibiliser aux accidents domestiques.

Chérie, j'ai rétréci les gosses : on se souvient de cette comédie à succès dans laquelle un savant fou réduit par accident ses enfants à une taille lilliputienne. Cette aventure, pas très confortable en vérité, on peut la vivre au Salon des services à la personne, dont la 5e édition se déroule du 1er au 3 décembre prochain à Paris. La Maison géante constitue l'une des nouvelles animations programmées cette année. Elle reconstitue le monde tel qu'on le voit et tel qu'on le vit quand on a seulement deux printemps. Les objets deviennent deux fois plus grands et six fois plus lourds. Le visiteur adulte doit se hisser sur la pointe des pieds pour saisir la queue d'une casserole, dont le contenu ne manque pas de se renverser sur lui. Monter sur une chaise devient un exercice d'escalade. Le reste est à l'avenant.

CÔTÉ **PROS**

Dans la peau d'un **enfant** ou d'un **vieillard**

Sortant un peu tourneboulé de cette machine à remonter le temps, le visiteur peut se plonger sans transition dans Retour vers le futur. Le simulateur de vieillissement, qui est l'autre nouveauté du salon, le couvre de rides et surtout de handicaps : il y voit moins bien en chaussant des lunettes reconstituant les troubles visuels liés à l'âge, et il perd de sa motricité en se couvrant le corps de prothèses qui entravent ses mouvements et raidissent ses articulations.
Au-delà de l'aspect quelque peu ludique de ces deux animations, le but du jeu est de « faire prendre conscience au grand public, et plus spécialement aux aidants et intervenants à domicile, des risques liés aux accidents domestiques et des difficultés quotidiennes liées à l'âge », comme l'explique Marie-Pierre Doré, l'une des cofondatrices du salon[1]. Les chiffres sont en effet accablants : les accidents de la vie courante causent environ 20 000 décès par an en France, cinq fois plus que les accidents de la route !

Loin d'être des attractions de fête foraine, la Maison géante et le simulateur de vieillissement font figure d'ateliers pédagogiques tout ce qu'il y a de plus sérieux. Ils sont destinés à alerter les professionnels et les particuliers sur les dangers qui guettent chacun d'entre nous au milieu de notre univers le plus familier, et aussi le plus traître. La sécurité des jeunes enfants et des personnes âgées est plus que jamais entre les mains des aides à domicile, et la prévention plus que jamais à l'ordre du jour.

salon des services à la personne

(1) Le Salon des services à la personne est organisé par Planète micro-entreprises, en partenariat avec l'Agence nationale des services à la personne, à la Porte de Versailles. 250 exposants, 100 conférences et animations.
www.salon-services-personne.com

Pour en savoir plus sur la Maison géante :
www.lamaisongeante.fr

et sur le simulateur de vieillissement :

La Maison du Futur, concentré d'avenir

Autre attraction présente pour la seconde année consécutive au Salon des services à la personne : la Maison du Futur. Cette reconstitution d'un logement se veut un concentré d'innovations technologiques qui poursuivent un triple objectif : favoriser l'autonomie des personnes âgées et dépendantes, favoriser le lien social grâce aux outils de communication, et enfin améliorer le confort domestique.
On y croisera par exemple des robots d'assistance personnelle, une baignoire à porte ou encore un distributeur de savon à infrarouge. Autant d'inventions présentées par des industriels à la pointe du progrès, inventions qui font sens dans un contexte de prise en charge de la dépendance, de lutte contre la solitude et de prévention des accidents domestiques.

EN **VUE**

Le site de l'ANSP fait sa mue

Plus claire et plus pratique, la nouvelle version du site Web de l'ANSP a été mise en ligne le 2 septembre. Présentation avec Joachim Soëtard, directeur de la communication et du marketing.

Pourquoi une refonte du site Internet de l'ANSP ?

Le site a vu le jour en 2006 et il connaît aujourd'hui sa troisième version, après une première refonte en 2008. Cette fois-ci, nous avons voulu introduire davantage de clarté et d'accessibilité dans un site où les sujets abordés sont complexes. Comment ? D'une part en améliorant l'aspect général du site, et en particulier celui de la page d'accueil, qui donne une vision quasi immédiate et transversale du contenu. D'autre part en proposant aux internautes une navigation par profils. Nos deux millions de visiteurs annuels se rangent en effet dans trois catégories : les demandeurs d'emploi et les salariés des services à la personne ; les particuliers à la recherche d'une prestation ; les organismes de services à la personne et les créateurs d'entreprise potentiels. Le nouveau site

EN **VUE**

Le site de l'ANSP fait sa mue

s'efforce d'aménager des parcours, de tracer un chemin adapté à chaque type d'utilisateur, qu'il soit consommateur de services ou professionnel du secteur. L'accès à l'information se veut plus simple et plus rapide, tout en veillant à ce que celle-ci soit précise et complète. Nous avons voulu que l'approche ne soit pas trop institutionnelle et qu'elle soit le reflet de l'ANSP. C'est-à-dire un carrefour entre plusieurs publics différents, et au service du secteur.

Hormis cet accès par profils, quelles sont les autres nouveautés ?

La nouvelle version du site propose une rubrique Cesu plus étoffée que la précédente (détails dans la rubrique Actu Cesu de cette newsletter) et offre de nouvelles fonctionnalités aux membres de la communauté professionnelle. Le réseau s'enrichit de quatre rubriques : l'agenda pour organiser et créer ses rendez-vous, le carnet d'adresses pour contacter facilement son réseau de contacts, la possibilité de promouvoir son groupe sur son site Web, et un espace d'échange des bonnes pratiques sur le secteur des services à la personne. Pour information, l'espace communautaire, qui a été inauguré en octobre 2010, compte déjà 19 500 inscrits.

Une version ultérieure est-elle d'ores et déjà programmée ?

Nous prévoyons effectivement de lancer une nouvelle version d'ici à un an, un an et demi. Elle fera sans doute la part belle à la vidéo. La durée de vie d'un site est de deux ou trois ans. Il est nécessaire de procéder à un toilettage régulier pour qu'un site garde son attractivité et suscite l'appétence des internautes.

FOCUS **MÉTIER**

Services à domicile : Colibri décolle à Neufchâteau

Le CCAS de ce gros bourg vosgien a lancé fin 2008 un service qui profite aux personnes les plus démunies sans concurrencer le secteur marchand.

Neufchâteau, ses 7 000 habitants, son centre historique, son Musée de la Poupée et son... Colibri. Ce nom d'oiseau désigne un service lancé fin 2008 par le centre communal d'action sociale. Colibri est en fait l'aimable acronyme de "courses livraison bricolage". Il recouvre diverses prestations de services à la personne auxquelles ont recours quelques 140 Néocastriens.

« La mairie et le CCAS sont partis à l'époque du constat que beaucoup de personnes âgées ne pouvaient pas bénéficier des services à la personne à cause de tarifs trop élevés, explique le directeur actuel, Eric Delétang. Une étude de marché réalisée auprès de cinquante habitants de plus de 75 ans tirés au sort sur les listes électorales nous a confortés dans cette opinion, puisque 80 % des personnes interrogées se sont dit intéressées par cette initiative. »

Colibri s'adresse à un public élargi aux plus de 65 ans, aux personnes handicapées ou qui sont immobilisées temporairement pour raisons médicales. Il propose un large éventail de services : petits travaux de jardinage, petits travaux de bricolage, livraison de courses et de bouteilles de gaz, ramassage et livraison de linge à repasser. L'assistance administrative à domicile et la délivrance de menus services domestiques (ramassage du courrier, arrosage des plantes, nourriture des animaux de compagnie) se sont ajoutés récemment à sa palette. Le privé est partenaire de l'opération : trois supermarchés et un marchand de journaux pour les courses, un Esat (ex-centre d'aide par le travail)

LA QUESTION

Comment faire la promotion d'un événement auprès de la communauté professionnelle des services à la personne ?

Il existe plusieurs entrées possibles sur le réseau professionnel, mis à disposition par l'ANSP.

Signaler votre présence à un salon ? Faire part de la création d'une nouvelle activité au sein de votre entreprise ? C'est bien sûr possible en rejoignant la communauté professionnelle des services à la personne hébergée sur le site de l'ANSP. Il suffit de s'inscrire pour en devenir membre et de remplir son profil avec le maximum de renseignements pour être identifié plus facilement par les autres membres. Comme son nom l'indique, l'onglet "Evénements" permet de faire part à la communauté de tout événement que vous souhaitez porter à sa connaissance. Avec même la possibilité de poster une photo et de lancer une invitation aux contacts que vous aurez sélectionnés. Vous avez également la possibilité de diffuser vos informations en créant ou en rejoignant un groupe de discussion, ou en ajoutant une actualité en cliquant l'onglet du même nom. Bref, tous les chemins mènent à l'information sur le réseau social des professionnels des services à la personne !

FOCUS **MÉTIER**

Services à domicile : Colibri décolle à Neufchâteau

pour le linge. D'autres prestations pourraient venir se greffer à cette offre déjà diversifiée, comme des travaux de réfection d'appartements. Toujours en veillant à ne pas faire concurrence au secteur marchand, ni à « faire à la place des autres ».
C'est d'ailleurs pour cela que le CCAS a modulé ses tarifs d'intervention en fonction des ressources des bénéficiaires. Le barème comprend en tout neuf tranches. Il est à la fois attractif pour les bas revenus et dissuasif pour les plus hauts revenus. On passe par exemple de 2,50 euros de l'heure à 31,88 euros de l'heure pour les petits travaux de bricolage et de jardinage.

➲ **« Nous touchons ainsi les personnes ou les familles les plus modestes,** souligne le directeur du CCAS : 60 % des clients de Colibri ont un revenu inférieur à 643 euros par mois. Il s'agit en majorité de femmes âgées de 85 à 90 ans. Un créneau quelque peu délaissé par les associations qui interviennent plutôt dans les petites communes rurales, et qui n'est pas rentable pour les entreprises. » Colibri coûte environ 45 000 euros par an au CCAS, budget qui comprend notamment le mi-temps du responsable technique plus quelques heures pour l'accompagnement administratif. Les recettes rapportées par ce service sont très loin de couvrir ses frais de fonctionnement.
Reste que Colibri est aujourd'hui victime de son succès. « Nous sommes débordés », avoue Eric Delétang, au point que le poste à mi-temps pourrait se voir transformé prochainement en poste à plein temps pour faire face à l'afflux de demandes. Sans doute un effet d'une forme de « paupérisation de la population » observée par le directeur du CCAS, mais aussi la preuve de l'utilité de ce service. L'Unccas (Union nationale des CCAS) ne s'y est pas trompée, et a décerné au CCAS de Neufchâteau son 1er Prix d'innovation sociale locale en 2009.

Le site du CCAS : www.cissov.fr/neufchateau.

Le site de l'Unccas : www.unccas.org, avec accès à la Banque d'expériences dans laquelle figure la fiche Colibri.

PRÈS DE CHEZ **VOUS**

Garde d'enfant : la solution du domicile

➲ **Les services à la personne offrent une alternative au manque de place en structures d'accueil, tout en bénéficiant des avantages fiscaux des services à la personne et d'un coup de pouce de la Caf.**
« La crèche couvre environ 10 % des besoins de garde d'enfants en France », indique Marie-Pierre Le Breton, directrice du développement de l'offre et des partenariats à l'ANSP. On sait que notre pays souffre d'un manque de places en crèche, ce qui a incité le gouvernement à mettre le turbo dans ce domaine : il s'est engagé à créer 200 000 places supplémentaires d'ici à 2012, pour moitié en structures d'accueil collectif et pour moitié chez les assistantes maternelles.
Dans cette stratégie d'enrichissement de l'offre, la formule de la garde d'enfant à domicile a aussi toute sa place. La balle est dans le camp des particuliers, qui peuvent avoir recours à ce type de prestation entrant dans le champ des services à la personne. Avec tous les avantages qui en découlent, notamment sur la feuille d'impôt. « L'offre dans le secteur des services à la personne est protéiforme, tient à souligner Marie-Pierre Le Breton. Elle peut répondre à une demande occasionnelle ou permanente, elle peut être périphérique (aller chercher un enfant à la crèche ou à l'école) ou permettre à deux ou trois familles de partager le même intervenant. »[1]

➲ **Pour satisfaire la diversité de ces besoins exprimés par les familles,** Marie-Pierre Le Breton « voit se développer des réseaux nationaux spécialisés dans la petite enfance ». C'est le cas de Kinougarde, une branche du groupe Complétude, société spécialisée à l'origine dans le soutien scolaire et les cours particuliers à domicile. La garde d'enfants de 3 à 11 ans est pour elle « un nouveau relais de croissance », comme

➲ Les aides possibles

Les parents ont le choix de faire garder leurs enfants de moins de 6 ans par une assistante maternelle agréée ou par une garde d'enfants à domicile. Soit directement en qualité de parents employeurs (déclarés à Pajemploi), soit en faisant appel à une association ou à une entreprise habilitée. Dans les deux cas, ils peuvent bénéficier du complément de libre choix du mode de garde (CMG) versé par la caisse d'allocations familiales dans le cadre de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje). Le CMG ouvre droit à une prise en charge partielle de la rémunération du salarié et à une prise en charge des cotisations sociales (totale pour une assistante maternelle agréée, à 50 % avec plafond pour une garde d'enfants à domicile). En cas de recours à une structure, les parents reçoivent une aide forfaitaire variable selon leurs ressources.

Le recours à une garde d'enfants ou à une assistante maternelle permet également de bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 %. Enfin, les prestations de garde d'enfants à domicile ou hors domicile (assistante maternelle, crèche, halte-garderie) peuvent être réglées avec des Cesu préfinancés.

PRÈS DE CHEZ **VOUS**

Garde d'enfant : la solution du domicile

l'explique son président, Hervé Lecat. Il souligne aussi que l'intervention d'une entreprise de services à la personne apporte bien plus de « sécurité et de professionnalisme » qu'un étudiant recruté sous couvert de travail dissimulé. Lancé en avril 2010, Kinougarde couvre déjà la région parisienne et une douzaine de villes en province.
Kinougarde comptait 900 clients et autant d'intervenants à la rentrée. Un chiffre qui devrait grimper autour de 1 500 en cours de saison. Le réseau est du reste appelé à s'étoffer puisque quatre nouvelles ouvertures sont prévues en province, tandis que l'activité pourrait être étendue à la garde d'enfants de moins de 3 ans.

➲ Le tissu associatif n'est pas en reste, à l'image de Côté Familles. Cette entité de l'Amsav intervient principalement sur Paris et dans les Hauts-de-Seine, soit comme prestataire, soit comme mandataire. Ses prestations vont de la garde à domicile aux sorties d'école ou de crèche, en passant par l'accompagnement à des activités extérieures. L'association insiste beaucoup sur la notion de qualité, aussi bien au niveau du service rendu que de la qualification de son personnel. « Nous sommes très stricts sur le recrutement, souligne Nadia Marchetti, directrice de Côté Familles. Nous mettons en avant l'expérience plutôt que le diplôme. Nos critères d'embauche : trois ans d'expérience au minimum et avoir quitté son poste depuis moins d'un an. La formation est un plus, mais nous pouvons aider un salarié dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE). Le personnel, c'est en quelque sorte notre "matière première". »
Côté Familles compte une centaine de salariés, moitié en prestataire, moitié en mandataire.

(1) On dénombre 3 776 organismes agréés de services à la personne proposant la garde d'enfants de moins de 3 ans, et 9 207 proposant la garde d'enfants de plus de 3 ans (source : nOva, août 2011).

www.kinougarde.com

www.cotefamilles.fr

➲ Les démarches à suivre
Voici les formalités à accomplir par le parent employeur pour déclarer la garde de son enfant.
1. Dépôt d'une demande de complément de libre choix de mode de garde (CMG) auprès de la Caf ou de la MSA. Formulaire téléchargeable sur www.caf.fr ou www.msa.fr.
2. Immatriculation comme employeur par le centre Pajemploi après examen de la demande par la Caf ou la MSA.
3. Déclaration mensuelle des salaires de l'employé sur le site Internet de Pajemploi www.pajemploi.urssaf.fr grâce à l'identifiant et au mot de passe fournis (possibilité de déclaration papier).
4. Envoi du bulletin de salaire au salarié par Pajemploi et communication à l'employeur du montant des cotisations (cotisations prises en charge par la Caf/MSA et montant prélevé sur compte bancaire).
5. Versement par la Caf/MSA du CMJ Paje.
6. Délivrance en fin d'année par Pajemploi de l'attestation permettant de bénéficier de la réduction ou du crédit d'impôt.

EN **BREF**

Services à la personne : la simplification en marche

Une procédure simplifiée de déclaration va prochainement s'appliquer aux organismes de services à la personne qui souhaitent développer une activité de services à la personne.
Le décret remplaçant le dispositif actuel de l'agrément simple et de l'agrément qualité est paru le 22 septembre 2011. Il instaure un régime général de déclaration et d'agrément qualité pour les activités en direction de publics fragiles. Il entrera en vigueur le 22 novembre prochain. Avant cette date, une circulaire d'application et un cahier des charges seront publiés.
Cette réforme maintient les garanties pour les consommateurs mais rend plus simple l'accès au secteur pour les offreurs de service.

Vu par… 11 millions de personnes

La campagne publicitaire orchestrée par l'ANSP avant l'été pour promouvoir les services à la personne a été vue par 11 millions de lecteurs de la PQR (presse quotidienne régionale), si l'on en croit un sondage réalisé par l'Ifop. La PQR recouvre 57 titres différents et touche un tiers des Français. Sur le plan qualitatif, la campagne a visiblement été appréciée, avec des scores très supérieurs à la moyenne. Elle a en particulier donné envie à plus de 2 millions de personnes, en majorité des femmes, de se rendre sur le site de l'ANSP pour en savoir plus sur les services à la personne.

Services à la personne
Agence nationale

Les assises nationales de l'aide à domicile

Les 2es Assises nationales de l'aide à domicile se sont déroulées les 21 et 22 septembre à Paris. Organisées par le Journal du domicile & des services à la personne, elles ont réuni tous les acteurs du secteur autour de thèmes tels que la tarification ou le renouvellement de l'agrément. Argumentaire de cette manifestation : « Le secteur de l'aide à domicile, bien qu'au cœur du débat national sur la dépendance, se bat toujours pour sa survie… »

NE MANQUEZ PAS

27 et 28 septembre 2011

64E CONGRÈS DE L'UNCCAS

Palais des Congrès de Paris

Le congrès 2011 de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS) se déroulera du 27 au 28 septembre à Paris, sur le thème « Des territoires innovants pour un développement social durable ». Ce congrès comporte à la fois des forums sur des thèmes d'actualité (dépendance, RSA, droit opposable au logement, services à domicile) et des forums et plénières consacrés à la thématique du congrès (précarité énergétique, agenda 21, accès aux droits, innovation sociale, pour un emploi durable et non délocalisable, expériences internationales…).

Pour vous inscrire, lire le programme et les informations pratiques : cliquez ici

Contact concernant les inscriptions au congrès : Mlle Rama Sow

rsow@unccas.org

tél : 01 53 19 85 53

27 et 28 septembre 2011

SALON SANTE SOCIAL EXPO

Palais des Congrès de Paris

En face du congrès organisé par l'Unccas, le Salon Santé Social Expo accueillera services et produits destinés aux acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux. L'Agence nationale des services à la personne répondra à vos questions sur le stand 117.

Pour plus d'informations : cliquez ici

8 octobre 2011

SALON DES SERVICES A LA PERSONNE

La Rotonde Thaon les Vosges

Organisé, avec le soutien de l'ANSP, par la Maison des services publics et l'Unité Territoriale des Vosges de la DIRECCTE de Lorraine, le salon des services à la personne accueillera de 10h à 18h les particuliers et les professionnels.

8 octobre 2011

ASSISES DE L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS INTERMEDIAIRES (UNAI)

Bordeaux

15 octobre 2011

ALTER-EGO : PREMIER FORUM DEDIE AUX AIDANTS

Espace Lino Ventura d'Avrille

Organisé par Anjou Domicile, ce forum sera l'occasion pour toutes les personnes qui accompagnent au quotidien un proche âgé de trouver des réponses à leurs préoccupations, mais aussi d'avoir la possibilité d'échanger et de partager avec d'autres aidants et professionnels sur leur position toute particulière d'aidant.

Une quinzaine de stands d'associations ou services, des mini conférences, des ateliers d'échanges de savoirs, ponctués de moments conviviaux sont au programme !

Pour en savoir plus : cliquez ici

18 et 19 octobre 2011

17e CONGRÈS COORACE

Palais du pharo Marseille

2 jours de débats et d'échanges sur l'emploi des personnes en situation de précarité, sur les solutions d'avenir à mettre en œuvre pour un développement économique, inclusif et durable des territoires, sur l'engagement de la classe politique aux côtés des acteurs de terrain et des réseaux qui les représentent… avec la participation de personnalités issues d'horizons divers pour éclairer les évolutions en cours.

Pour vous inscrire, lire le programme et les informations pratiques : cliquez ici

4 et 5 novembre 2011

SALON DEPARTEMENTAL DES SERVICES A LA PERSONNE

Auxerrexpo

Organisé par la Maison de l'emploi et de la formation de l'Auxerrois, avec le soutien territorial de L'Yonne de la DIRECCTE de Bourgogne et de l'ANSP, ce salon apportera des réponses aux particuliers, demandeurs d'emploi, porteurs de projet et salariés.

Pour en savoir plus : cliquez ici

9 novembre 2011

REMISE DES TROPHEES DU CONCOURS TALENTS

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

Organisé par la Maison

23 novembre 2011

REMISE DES PRIX DU CONCOURS MALAKOFF MEDERIC

Paris

25 et 26 novembre 2011

FORUM DES SERVICES A LA PERSONNE

Halle aux Grains de Blois

Organisé par le Conseil général du Loir-et-Cher avec le soutien de l'Unité Territoriale du Loir-et-Cher de la DIRECCTE du Centre et de l'ANSP, cette seconde édition mettra l'accent sur la découverte des métiers et la valorisation des emplois de ce secteur dynamique.

Pour en savoir plus : cliquez ici

Directeur de publication : Olivier Wickers, Rédactrice en chef : Sarah Cassone
Rédacteur : Agence Info, Conception-réalisation : Plan créatif and co.

Services à la personne bonjour ! 3211
Services à la personne Agence nationale